

## AI France Summit 2023 : Numeum fédère l'écosystème IA français

L'AI France Summit, le rendez-vous annuel incontournable organisé par Numeum pour fédérer l'écosystème IA français, était de retour hier à Paris pour une 4ème édition. Experts de l'industrie, décideurs politiques, universitaires ou encore leaders d'opinion se sont réunis pour discuter des dernières tendances et des développements récents dans le domaine de l'IA. Cette journée a été notamment rythmée par quatre tables rondes sur des thématiques en lien direct avec l'actualité : le contexte réglementaire et la stratégie nationale, l'intelligence artificielle générative comme levier stratégique de productivité, l'IA éthique appliquée en entreprise et les compétences, formations et attractivité des métiers de l'IA.

Quelques jours après les annonces du Président de la République à Vivatech, qui ont mis l'accent sur le besoin d'investir davantage pour accompagner l'ensemble des acteurs du pays à se transformer, et l'adoption de l'AI Act par le Parlement européen, Numeum, première organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France, a un rôle à jouer et une voix à porter.

*"Numeum travaille aux côtés de l'Etat dans sa stratégie et coordination nationale pour l'IA, en continuant à faire le lien entre l'écosystème numérique et la société. Nous accompagnons nos membres dans ces transformations à la fois pour leurs propres activités mais aussi pour leurs clients. Nous soutenons les initiatives qui permettront d'apporter la confiance exigée autour des solutions d'IA, notamment par une régulation et une éthique à construire qui sont nécessaires, sans pour autant freiner l'innovation"* affirme **Véronique Torner, présidente de Numeum.**

### L'UE a les moyens de devenir un acteur mondial de l'IA

La proposition de règlement sur l'IA (AI Act) a été annoncée par la Commission européenne en avril 2021. Elle vise à traiter les risques liés à des utilisations spécifiques de l'IA, en les classant en 4 niveaux différents : risque inacceptable, risque élevé, risque limité et risque minimal.

**Position de Numeum : Numeum se félicite que la Commission européenne adopte une approche fondée sur le risque** mais reste attentif à ce que les nouvelles exigences soient simples et claires, et que la mise en œuvre de l'initiative soit suffisamment ambitieuse pour accompagner l'Europe à devenir un pôle mondial de l'IA.

- Trouver le juste équilibre entre réglementation et innovation. En l'état actuel, l'AI Act constitue **une inquiétude pour de nombreuses entreprises françaises qui développent et commercialisent leurs systèmes d'IA en Europe.** Pour être en mesure de répondre à ces exigences, les entreprises, et les plus petites en particulier, auront besoin de conseils, de soutiens financiers, ainsi que de processus simples et rationalisés. L'AI Act devra s'appliquer en plus du RGPD et de toutes les autres réglementations en cours (Data Act, AILD, PLD). En ce sens, Numeum a déployé plusieurs actions afin de limiter les risques : sessions de travail avec des eurodéputés, des notes et prises de position avec les organisations européennes du secteur, des rendez-vous réguliers avec des institutionnels... Il s'agit maintenant de corriger les faiblesses de la proposition dans la dernière ligne droite du processus législatif.

L'échelon européen nous semble rester le plus pertinent pour poser ce cadre de régulation, nécessaire pour donner confiance et faciliter l'adoption de la technologie dans toutes ses évolutions.

Aussi et à la lumière des **débats récents sur les intelligences artificielles génératives**, Numeum considère que le cadre en France n'a pas besoin d'être davantage renforcé. Que ce soit en matière de protection des droits d'auteur avec la directive Copyright transposée en France en 2021, ou de protection des données personnelles avec le cadre européen déjà existant du Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous disposons de solides garde-fous. Au contraire, **une régulation ad hoc de l'IA générative en France pourrait en freiner le développement** : empilement réglementaire alors que l'AI Act est toujours en négociation au niveau européen, fragmentation du marché intérieur européen et frein à l'innovation technologique par une régulation nationale plus contraignante dans l'Hexagone qu'ailleurs, restriction de la liberté de choix technologique, etc. L'Europe accuse déjà un retard sur certains aspects clés de l'IA, en premier lieu le financement et l'adoption de l'IA par les entreprises (seulement 8% des entreprises européennes utilisaient l'IA en 2021, la France se situant en dessous de cette moyenne) : **soyons responsables dans notre utilisation de l'IA, mais ne ratons pas le virage technologique qui est déjà en train de s'opérer.**

## Garantir la compétitivité et bâtir la confiance

La France, pionnière de l'innovation en 2030 : c'est l'un des objectifs du plan France 2030. Lancée par Emmanuel Macron fin mars 2018, la stratégie nationale vise à positionner la France comme un leader de l'IA en Europe et dans le monde. L'objectif est ainsi de renforcer notre autonomie politique, économique et technologique et de mettre l'IA au service de la croissance.

**Position de Numeum** : Pour accompagner la transformation de la société nous devons considérer l'IA comme centrale dans le plan de développement de notre pays. La stratégie nationale présentée par le gouvernement dès 2018 doit se poursuivre dans l'accompagnement du grand public et des plus jeunes à appréhender les enjeux des transformations induites par l'intelligence artificielle. **Les dernières mesures d'investissements annoncées par le Président Emmanuel Macron pour développer l'IA en France doivent être renforcées pour sauvegarder la compétitivité de la France et être en adéquation avec les ambitions affichées.**

Par ailleurs, pour s'épanouir pleinement, l'IA doit être éthique : c'est une des conditions essentielles qui lui permettront de tenir toutes ses promesses au bénéfice du plus grand nombre. Dans cette optique, Numeum a fédéré un réseau de partenaires issus des différents univers de l'IA : monde académique, pouvoirs publics, entreprises, milieu associatif et société civile. Les très nombreux échanges et partages d'expérience ont permis d'aboutir à **une plateforme en ligne avec la mise à disposition gratuite d'un guide pratique (Ethical AI) qui propose une méthode utile pour opérationnaliser les principes éthiques majeurs, lors de la conception, du développement et du déploiement de solutions d'IA. Nous invitons les organisations de l'écosystème numérique, acteurs de la formation aux systèmes IA à formaliser leur engagement et devenir signataire du Manifeste Ethical AI.**

*(Lien du site internet : [AI ETHICAL](https://ai-ethical.com) | Pour des IA éthiques by design ([ai-ethical.com](https://ai-ethical.com)))*

## L'IA met au défi les compétences de demain

A l'occasion de l'événement Vivatech 2023, le plan d'action "IA-cluster", financé par France 2030 a été annoncé pour soutenir l'intelligence artificielle. Le dispositif vise à renforcer les pôles de formation et de recherche en France pour devenir des leaders mondiaux en IA d'ici 2030.

**Position de Numeum** : Nous devons nous saisir dès maintenant de l'intelligence artificielle pour qu'elle soit au service de tous et non l'inverse. Cette technologie doit être considérée comme un vecteur de progrès permettant de répondre à des problématiques persistantes, notamment sur l'apprentissage et ceci dès le plus jeune âge. **Les décisions prises sur le plan de la recherche en France pour faire**

émerger des universités et écoles en tant que leaders européens et mondiaux en IA étaient nécessaires. Toutefois, il faut aller encore plus loin et étendre l'apprentissage de notions d'intelligence artificielle à des métiers qui ne sont pas forcément technologiques comme le juridique ou les ressources humaines. Ces notions pourront permettre de mieux cibler et mieux orienter les personnes en reconversion et les demandeurs d'emplois à se diriger vers les métiers dont nous aurons besoins demain.

Numeum est également impliqué sur le sujet des compétences en IA, notamment par la participation à l'étude de l'OPIIEC, Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, sur les perspectives des besoins et offres de formation pour les acteurs de la filière.

*(lien de l'étude : Formations et compétences sur l'intelligence artificielle en France | Opiiec ).*

### A propos de Numeum

Numeum est l'organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France. Elle représente les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies (ICT). Numeum rassemble plus de 2 500 entreprises adhérentes qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur. Présidée par Véronique Torner, Numeum se fixe trois priorités : les territoires, pour accompagner les adhérents en région, les compétences, pour répondre aux défis de la mixité et de l'attractivité et le numérique responsable, pour accompagner et soutenir le développement d'un écosystème numérique dans une trajectoire d'impact positif sur le plan économique, social, sociétal et environnemental à l'échelle européenne, nationale et locale.

Numeum est membre de la fédération Syntec. Le secteur du numérique représente 65 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 661 000 employés en France.

Pour en savoir plus : [www.numeum.fr](http://www.numeum.fr)

### Contact média

**Agence Hopscotch pour Numeum**  
Elizabeth Maes – [emaes@hopscotch.fr](mailto:emaes@hopscotch.fr)  
06 43 86 29 49